



Bureau de la CLE du SAGE Sioule



6 avril 2017

Ebreuil

Ordre du jour

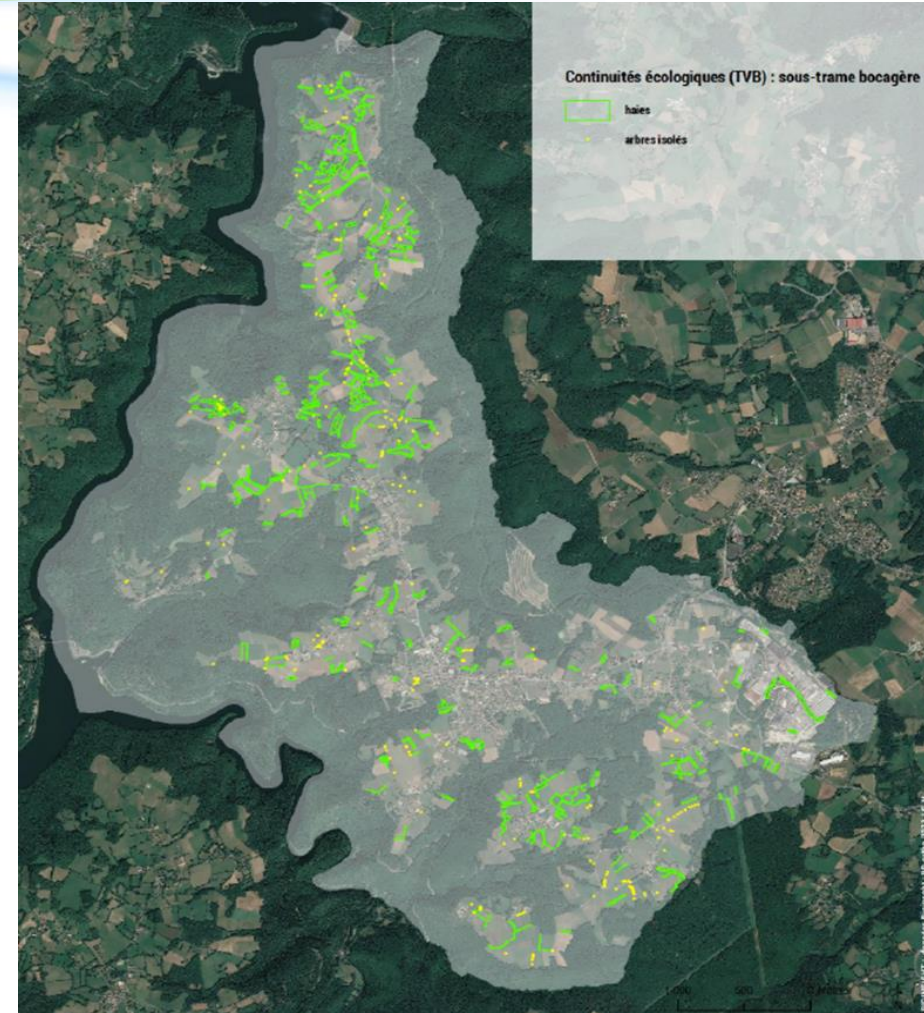
- Avis sur le PLU de la commune des Ancizes-Comps
- Avis sur l'avenant du contrat territorial
- Avis sur la vidange du Plan d'eau de Lisseuil
- Point sur l'avancement du projet Chaîne des Puys
- Validation de la méthodologie de la phase 2 sur l'étude Têtes de Bassin Versant
- Validation du rapport d'activité de la CLE 2016
- Le forum des élus
- Questions diverses

Ordre du jour

- **Avis sur le PLU de la commune des Ancizes-Comps**
- Avis sur l'avenant du contrat territorial
- Avis sur la vidange du Plan d'eau de Lisseuil
- Point sur l'avancement du projet Chaîne des Puys
- Validation de la méthodologie de la phase 2 sur l'étude Têtes de Bassin Versant
- Validation du rapport d'activité de la CLE 2016
- Le forum des élus
- Questions diverses

Avis sur le PLU de la commune des Ancizes-Comps

- ▶ **Analyse du dossier présenté au regard de l'assainissement, de l'eau potable et des eaux de ruissellement**
 - Le rapport est complet sur la gestion des eaux usées, pluviales et potables. La révision du schéma d'assainissement permettra de déterminer la qualité des réseaux et des équipements ainsi que leurs limites de saturation.
- ▶ **Analyse du dossier au regard des bocages**
 - La disposition 1. 5. 1 du PAGD est respectée puisque des mesures sont prises pour préserver le bocage de la commune. En effet le classement des haies dans le PLU interdit leur modification et/ou leur destruction.



Bocages à préserver dans le PLU

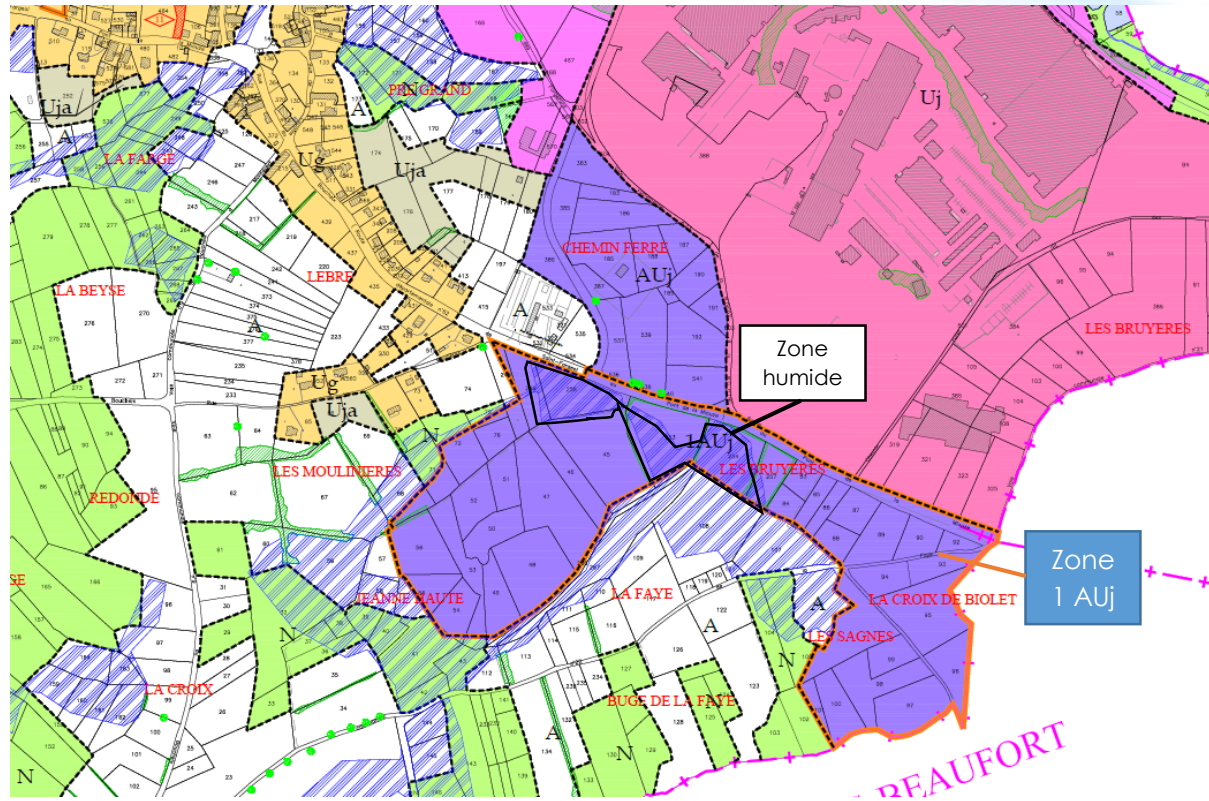
Avis sur le PLU de la commune des Ancizes-Comps

- ▶ Analyse du dossier au regard des zones humides
 - La localisation des zones humides dans le PLU des Ancizes-Comps relève de différentes données :
 - **de l'inventaire du SMADC** (dernière version du 13 janvier 2017);
 - du Sage Sioule
 - des données SIG Natura 2000 dont cartographie des aulnaies-frênaies
 - des mentions de la BD Topo I.G.N. des investigations de terrain du PLU

→ les zones humides ont bien été prises en compte puisque toutes les parcelles situées en zone humide ont été définies comme non constructibles....à l'exception de celle située dans la zone 1AUj de la zone artisanale (diapo suivante)

Avis sur le PLU de la commune des Ancizes-Comps

► Analyse du dossier au regard des zones humides



+ Analyse topographique:
Zone 1AUj bassin
d'alimentation en eau des
zones humides à l'aval

L'article 4 du Règlement est respecté puisque le PLU ne prévoit pas la destruction de zones humides, sauf peut-être sur les parcelles en zone 1AUj localisées sur la zone artisanale. Le PLU des Ancizes-Comps n'est pas concerné par les autres articles du Règlement.

Ordre du jour

- Avis sur le PLU de la commune des Ancizes-Comps
- **Avis sur l'avenant du contrat territorial**
- Avis sur la vidange du Plan d'eau de Lisseuil
- Point sur l'avancement du projet Chaîne des Puys
- Validation de la méthodologie de la phase 2 sur l'étude Têtes de Bassin Versant
- Validation du rapport d'activité de la CLE 2016
- Le forum des élus
- Questions diverses

Ordre du jour

- Avis sur le PLU de la commune des Ancizes-Comps
- Avis sur l'avenant du contrat territorial
- **Avis sur la vidange du Plan d'eau de Lisseuil**
- Point sur l'avancement du projet Chaîne des Puys
- Validation de la méthodologie de la phase 2 sur l'étude Têtes de Bassin Versant
- Validation du rapport d'activité de la CLE 2016
- Le forum des élus
- Questions diverses

Ordre du jour

- Avis sur le PLU de la commune des Ancizes-Comps
- Avis sur l'avenant du contrat territorial
- Avis sur la vidange du Plan d'eau de Lisseuil
- **Point sur l'avancement du projet Chaîne des Puys**
- Validation de la méthodologie de la phase 2 sur l'étude Têtes de Bassin Versant
- Validation du rapport d'activité de la CLE 2016
- Le forum des élus
- Questions diverses

Point sur l'étude Chaîne des Puys

30 juin

- Présentation du dossier à la commission inter-SAGE Allier aval et Sioule

28

septembre

- Réponse de la commission de préprogrammation AELB

28

novembre

- Réunion montage de dossier (universités, partenaires financiers, EP Loire, les CLE)

12 janvier

17

- Discussion entre l'EP Loire et les présidents de CLE → réflexion sur un co-portage EPLoire/ Universités

23 février 17

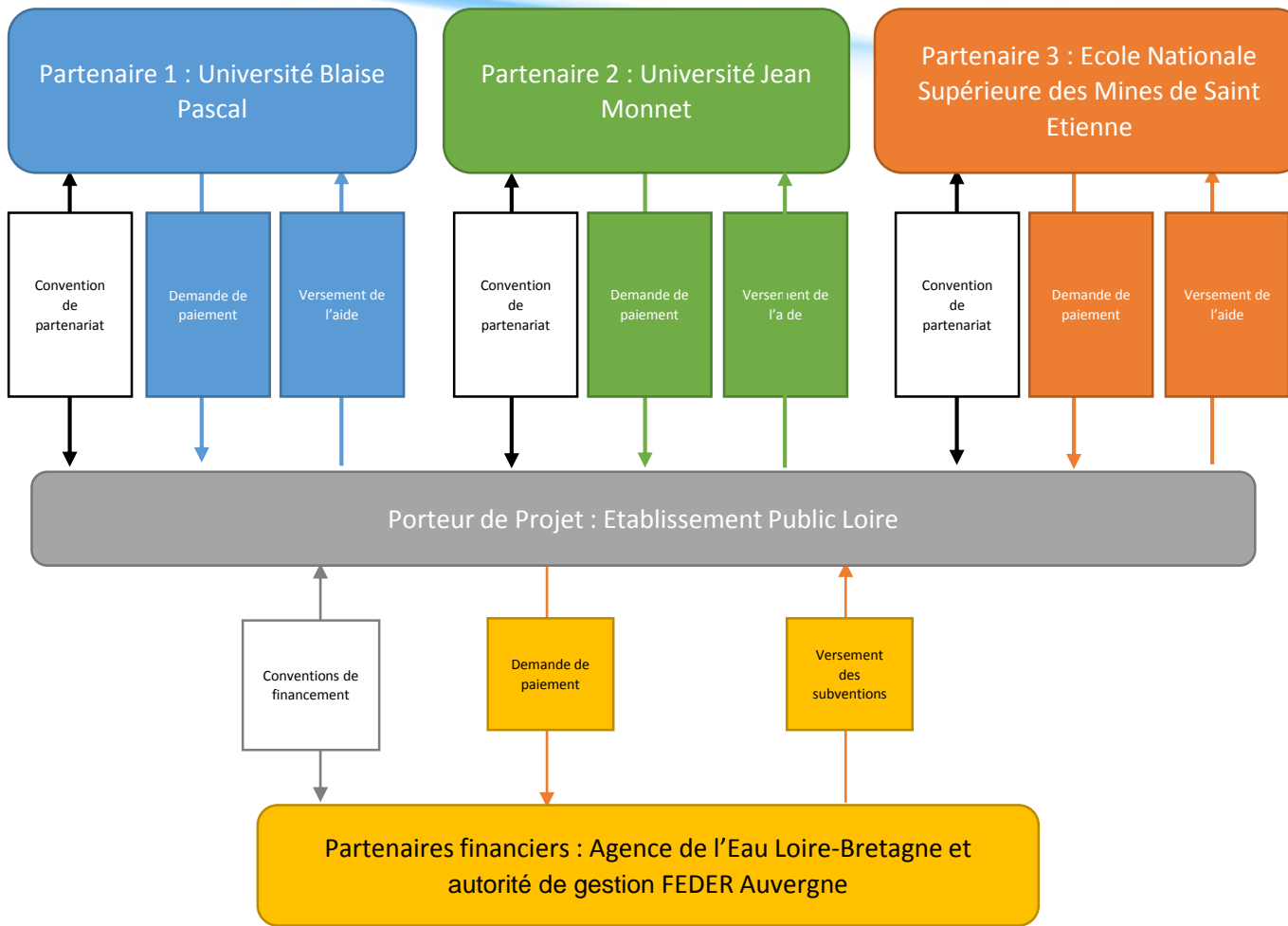
- Délibération de l'EP Loire qui assure le portage administratif et technique de l'étude « Ressource en eau de la Chaîne des Puys » sous la forme d'une opération collaborative »

4 avril 17

- Réunion entre les Présidents de CLE du SAGE Sioule et du SAGE Allier-Aval avec le directeur de la délégation Allier Loire Amont de l'AELB

Point sur l'étude Chaîne des Puys

► Portage qui est proposé:



- ## ► En parallèle:
- Rédaction de la convention entre les Universités et l'EP Loire
 - Amélioration et adaptation du mémoire technique du projet

Ordre du jour

- Avis sur le PLU de la commune des Ancizes-Comps
- Avis sur l'avenant du contrat territorial
- Avis sur la vidange du Plan d'eau de Lisseuil
- Point sur l'avancement du projet Chaîne des Puys
- **Validation de la méthodologie de la phase 2 sur l'étude Têtes de Bassin Versant**
- Validation du rapport d'activité de la CLE 2016
- Le forum des élus
- Questions diverses

Mise en forme de la méthodologie de la Phase 2 pour définir les TdBV stratégiques

▶ Avant janvier 2017:

- Absence de fil conducteur
- Réflexion peu structurée



- Mauvaise visibilité du travail réalisé
- Compréhension difficile
- Ne répond pas à la commande (CCTP)



Demande

▶ Depuis janvier 2017:

- Structuration et organisation de la réflexion pour la définition des TdBV



- Bonne visibilité de l'étude
- Meilleure compréhension de la méthodologie et des résultats
- Répond à la commande (CCTP)

Objectif du jour: validation de la méthodologie de définition des TdBV

Mise en forme de la méthodologie de la Phase 2 pour définir les TdBV stratégiques

► Avant:

- Utilisation des données cartographiques SIG collectées par le BE sur le territoire
- Utilisation des cartes établies par les experts
- Utilisation des cartes établies avec les acteurs du territoire le 5 janvier 2017

3 données initiales

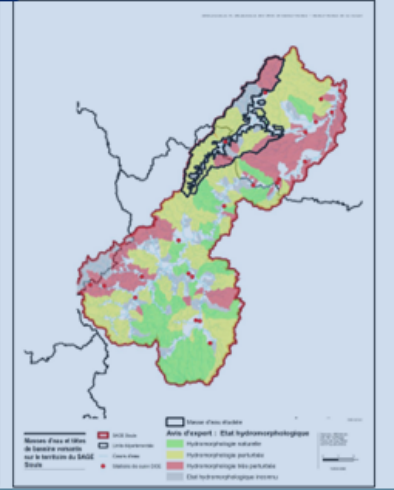
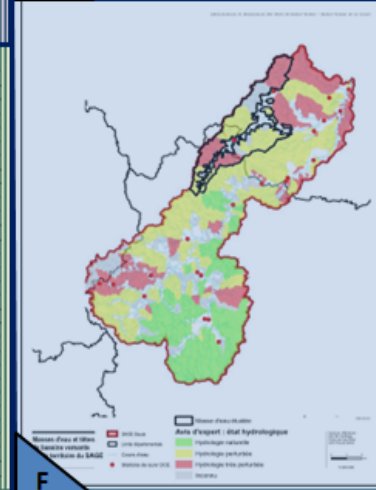
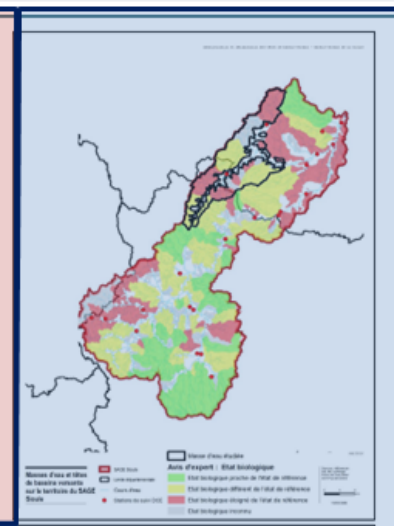
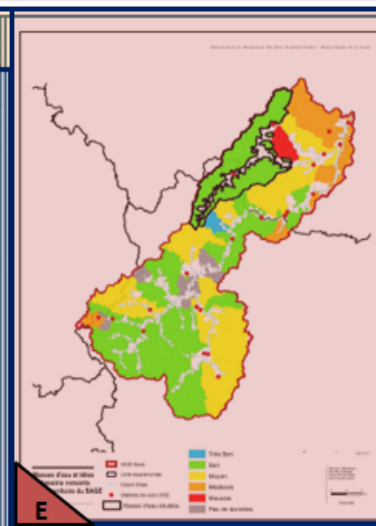
► Après: proposition du BE

- Hypothèse de travail : l'état des masses d'eau (ME) résulte de l'état des TdBV qui les alimente.

► Idée:

- Se servir des données disponibles sur les ME en plus des 3 données initiales
- Le travail est réalisé par ME
- Données DCE des ME sont considérées fiables

Nom masse d'eau		LA BOULIE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A MONESTIER	
N° d'eau		BOUELI	
Code		FRGR0282	
A			
ETAT		ENJEUX et OBJECTIFS DU SAGE ASSOCIES A LA MASSE D'EAU	
Objectifs et état DCE		Enjeux : Agir sur la continuité écologique, la morphologie des cours d'eau et les zones humides pour atteindre le bon état	
Objectif écologique	Bon état	Limiter l'impact des plans d'eau Préserver et restaurer la morphologie des cours d'eau pour optimiser leurs capacités d'accueil	
Déclassement	2015		
Objectif chimique	Bon état	Enjeux : Préserver, améliorer et pérenniser la qualité des eaux pour atteindre le bon état	
Déclassement	ND		
Etat écologique validé :		Améliorer la connaissance pour maîtriser les pollutions dues aux substances dangereuses : Connaître l'impact de certains rejets ponctuels de substances dangereuses (rejets de stations d'épuration, livraisons de déchets)	
Pressions peuvent avoir un impact sur les enjeux et objectifs		Renforcer la connaissance de la contamination piécosée par les Polychlorobiphényles (PCB)	
Niveau de confiance validé		Réduire les pollutions en nitrates et pesticides : Réaliser des diagnostics globaux d'exploitations agricoles et héliés/Partager des retours d'expériences localement	
Etat biologique	Respect	Mieux connaître les utilisations non agricoles de produits phytosanitaires	
Etat physico-chimie générale	Respect	Réduire les pollutions en phosphore : Réduire l'impact des rejets de l'assainissement collectif (stations d'épuration)	
Etat Polluants spécifiques	Respect	Enjeux : Préserver et améliorer la quantité des eaux pour atteindre le bon état	
SD	Respect	Faciliter la gestion des prélèvements	
SD	Respect	Permettre l'entretien et l'entretien sur la Boulie et évaluer la nécessité et l'opportunité de mettre en place un point nodal	
SAUR	Respect		
SA	Respect		
Station de suivi retenue :			
Station retenue (code)	DA041800		
BOUELI à ECHASSIERES			
Risques de non atteinte des objectifs			
Risque Sable	Respect		
Micropolluants	Respect		
Nitrates	Respect		
Pesticides	Respect		
Pluies	Respect		
Phosphore	Respect		
Recouvrement	Respect		
	Respect		



B			C		
PRESSIONS					
Pressions sur la quantité d'eau (hydrologie)	Pressions	Moyenne	Niveau de pression	Moyenne (2 à 20%)	
	Drainage	ND			
	Imperméabilisation des cours d'eau de rivières	ND			
	Volumétrie des flux par plan d'eau	Faible (de 0 à 1%)			
Continuité écologique	Interruption des flux par plan d'eau	Faible (0-20)			
	Impact prélèvements des eaux souterraines sur les eaux de surface	Aucun impact			
	Ouvrages transversaux	Moyenne			
Morphologie	Bocage sédimentaire	Faible			
	Continuité latérale	Faible			
	Enrêchement	ND			
	Recouvrement des cours d'eau à chute des bariages	ND			
Qualité de l'eau	Piétinement du bétail	ND			
	Protection de berges et état de la ripisylve	Faible			
	Ratification de tracé / recalibrage de profil / Comblement des substrats	Faible			
	Rejet STEP - Phosphore	Faible			
	Rejet STEP - Ammonium (NH4)	Faible			
	Masse d'eau à objectif de bon état 2015 déclassé par le système d'assainissement	Non			
	Masse d'eau à objectif de bon état 2021 ou 2027 déclassé par le système d'assainissement	Non			
Macropolluant cause probable de risque	ND				
Macropolluant cause probable de risque (concentration)	Faible				
Pression pesticides (après concentration)	Faible				
Pressions toxiques	Moyenne à forte				
Risque Nitrates	Respect				
Score de pression (hors pesticides et toxiques). Note de 0 à 100		46,625 / 100			

D	E
ETAT ECOLOGIQUE DCE	SYNTHESE / ANALYSE
La station retenue pour évaluer cette masse d'eau ne donne qu'une vision partielle de l'état du cours d'eau de la Boulie. Seules 37 des 163 têtes de bassin versant de cette masse d'eau sont situées en amont de la station de mesure. La station est notamment située en amont des confluences avec le ruisseau du Puy-Bouillon et celui du Vénant.	L'avis d'expert décrit une situation perturbée sur les têtes de bassin versants, pour l'hydrologie, la biologie et la morphologie. Par ailleurs, les paramètres suivants indiquent des pressions significatives sur les têtes de bassin versants : - les plans d'eau (tant sur la thématique qualité que quantité), où les têtes de bassin versants présentent un niveau de perturbation important, notamment si l'on considère les plans d'eau présents dans la bande riveraine du cours d'eau. Il s'agit d'une des concentrations les plus importantes de plan d'eau sur le bassin versant de la Sioule. - l'occupation du sol agricole qui indique une probabilité importante de perturbation de la fonctionnalité écologique de la bande riveraine (piétinement bovin) et une pression liée au risque de pollution (hors pesticides).
L'état DCE validé est considéré comme bon (objectif atteint) malgré des états biologiques et physico-chimiques moyens. L'indice qui déclassé la masse d'eau est l'IBO, indice pour lequel il est difficile d'identifier et de localiser les pressions à l'origine du déclassement de la masse d'eau. Le lien entre les pressions qui pèsent sur la masse d'eau et les paramètres d'état les plus dégradés (IBO) n'est pas évident.	

F	G	H
ETAT DES TBV	ETATS IDENTIFIES PAR LES ACTEURS	MEMENES
Tendance dégradée de l'ensemble des têtes de bassin versants associée à la masse d'eau	Sur cette masse d'eau les enjeux identifiés comme prioritaires sont la quantité d'eau (impact des usages (nautiques, AEP, agricoles)) et la restauration de l'hydro-morphologie au service d'une amélioration de l'hydrologie.	Les principales pressions qui pèsent sur la masse d'eau sont le drainage agricole, les ouvrages transversaux (obstacles et plans d'eau), les pollutions (toxiques) et le piétinement bovin. Ces pressions peuvent avoir un impact sur les enjeux et objectifs associés à la masse d'eau et être de nature à dégrader l'état écologique (mal connu) qui ne reflète pas le résultat de l'ensemble de son bassin versant.

I	J	K	L
STRATEGIE RETENUE	MEMENES	STRATEGIE RETENUE	MEMENES
Le niveau de menace est jugé important	Les principales pressions qui pèsent sur la masse d'eau sont le drainage agricole, les ouvrages transversaux (obstacles et plans d'eau), les pollutions (toxiques) et le piétinement bovin. Ces pressions peuvent avoir un impact sur les enjeux et objectifs associés à la masse d'eau et être de nature à dégrader l'état écologique (mal connu) qui ne reflète pas le résultat de l'ensemble de son bassin versant.	Considérant le niveau de menace qui pèse sur les têtes de bassins versants associées à cette masse d'eau, elles sont jugées prioritaires sur la thématique qualité et quantité.	

Proposition du Bureau d'étude

Etat de la ME →
données DCE

**Enjeux et objectifs du
SAGE** → PAGD

Avis d'experts → Cartes
établies à dire d'expert

Pressions exercées sur les ME → issu de la concertation
sur les ME réalisée en 2013

Analyse de l'état écologique DCE

**Éléments de la caractérisation des
TdBV** → données collectées par le BE à l'échelle
du territoire

Etat des TdBV → Analyse de l'état écologique DCE et des éléments de caractérisation des TdBV

Enjeux identifiés par les acteurs → données issues de la réunion du 5 janvier 2017

Menaces → Analyse des pressions et des éléments de caractérisation

TdBV stratégique → en fonction des menaces/ enjeux et de l'état des TdBV

données

analyse

Validation de la méthodologie de la phase 2 sur l'étude Têtes de Bassin Versant

- Objectif du jour : validation de la méthodologie proposée
- COPIL de l'étude TdBV le jeudi 27 avril → Validation de la phase 2 et fin de la phase 2

Ordre du jour

- Avis sur le PLU de la commune des Ancizes-Comps
- Avis sur l'avenant du contrat territorial
- Avis sur la vidange du Plan d'eau de Lisseuil
- Point sur l'avancement du projet Chaîne des Puys
- Validation de la méthodologie de la phase 2 sur l'étude Têtes de Bassin Versant
- **Validation du rapport d'activité de la CLE 2016**
- Le forum des élus
- Questions diverses

Ordre du jour

- Avis sur le PLU de la commune des Ancizes-Comps
- Avis sur l'avenant du contrat territorial
- Avis sur la vidange du Plan d'eau de Lisseuil
- Point sur l'avancement du projet Chaîne des Puys
- Validation de la méthodologie de la phase 2 sur l'étude Têtes de Bassin Versant
- Validation du rapport d'activité de la CLE 2016
- **Le forum des élus**
- Questions diverses

Le Forum des élus

- Date: vendredi 7 juillet à 14h00
- Thématique: la GEMAPI
- Objectif: Procéder à l'état des lieux des réflexions sur la mise en œuvre de la GEMAPI sur le bassin versant de la Sioule

A vous:

- quel format souhaiteriez-vous proposer pour la réunion?
- qu'est-ce qu'il vous paraît important de développer?
(sujet/ intervenants/...)
- quels sont vos besoins et comment le Forum pourrait vous aider?

Ordre du jour

- Avis sur le PLU de la commune des Ancizes-Comps
- Avis sur l'avenant du contrat territorial
- **Avis sur la vidange du Plan d'eau de Lisseuil**
- Point sur l'avancement du projet Chaîne des Puys
- Validation de la méthodologie de la phase 2 sur l'étude Têtes de Bassin Versant
- Validation du rapport d'activité de la CLE 2016
- Le forum des élus
- **Questions diverses**



➡ Avez-vous d'autres questions/ remarques?